



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance extraordinaire tenue le 28 janvier 2008 à 8 h 30, le projet de résolution suivant :

- Projet particulier PP27-0110 (n° de dossier : 1080603023) dont l'objet principal est de permettre l'ajout d'un deuxième étage sur le bâtiment situé au 3200, rue Dickson, abritant une centrale informatique, localisé entre les rues Sherbrooke Est et Chauveau (La compagnie C.G.I.).

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 17 février 2009 à 18 h 30 à la maison de la culture Mercier, située au 8105, rue Hochelaga, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée, le projet particulier et les conséquences de son adoption seront expliqués. Le conseil d'arrondissement entendra également les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

De plus, le projet particulier contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet particulier PP27-0110 et les plans des zones sont disponibles pour consultation au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 5600, rue Hochelaga, bureau RC.20, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 4^E JOUR DE FÉVRIER 2009.

**M^e Julie Doyon
Secrétaire d'arrondissement**